

Standards destinés aux organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international via weltwärts

Légende des codes couleur utilisés :

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts

Etat : 27 avril 2021

actualisé : 22 mars 2023

1. La vision que l'organisme agréé a de lui-même et sa politique de communication

Objectifs

L'organisme agréé a développé une vision du volontariat et réfléchi à la place que revêt le volontariat au sein de son organisation ainsi qu'à ses objectifs. Des informations détaillées et réalistes sur le volontariat et ses conditions générales sont mises à disposition du public intéressé.

	Standards de qualité Quifd	Indicateurs et explications	Justificatifs demandés à l'organisme agréé
Entrant et sortant	<p>1.1 Principes écrits L'organisme agréé a consigné des principes par écrit. Ces principes écrits sont mis à disposition du public.</p>	<p>Les principes expriment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la place que revêt l'activité des volontaires pour l'organisme agréé, • les objectifs des missions de volontariat et • les objectifs en termes d'impact sur les volontaires. 	<p>Présentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des principes écrits (p. ex. charte) et • de la preuve de la disponibilité publique des principes écrits (p. ex. captures d'écran de sites internet).
Entrant et sortant		<p>1.1 ww Indicateurs dont la preuve est à fournir en supplément Les aspects suivants sont pris en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'apprentissage global, le développement durable et la responsabilité globale au sens des ODD, • la conception de weltwärts comme une mission éducative de développement et • le respect vis-à-vis de la diversité des personnes ainsi que la diversité des modes de vie et des croyances. 	

Standards destinés aux organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international via weltwärts

Légende des codes couleur utilisés :

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts

Etat : 27 avril 2021

actualisé : 22 mars 2023

Entrant et sortant	<p>1.2 Échange</p> <p>L'organisme agréé organise son activité en réseau avec d'autres organisations proposant des volontariats à l'international.</p>	<p>L'organisme agréé organise son activité en réseau au niveau de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'adhésion ou la collaboration relative au volontariat au sein de fédérations, de groupes d'échanges informels ou de comités, • l'inscription à des lettres d'informations et • la participation à des manifestations (p. ex. rencontres de la fédération des organismes agréés, journées des sponsors, conférences spécialisées) / des contacts avec d'autres organismes agréés. 	<p>Présentation, p. ex. :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'attestations d'adhésion, • d'attestations de participation, • de certificats, • de factures, • de courriels, • de documentation (p. ex. protocoles, notes de réunion).
Entrant et sortant	<p>1.3 ww Réflexion sur la diversité</p> <p>Dans le cadre du programme weltwärts, l'organisme agréé mène une réflexion sur la diversité, les structures de pouvoir mondiales et le racisme durant le volontariat.</p>	<p>La réflexion se traduit par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la participation des collaborateurs à des manifestations ou des formations sur le sujet, • une réflexion interne au sein de l'organisation ou • un suivi du processus ou des conseils fournis en externe. 	<p>Présentation de justificatifs, p. ex. :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'attestations de participation, • de concepts au sujet du développement de l'organisation, • de documentation (p. ex. protocoles, notes de réunion).
Entrant et sortant	<p>1.4. Politique de communication</p> <p>L'organisme agréé met en œuvre une politique de communication pertinente.</p>	<p>L'organisme agréé formule les objectifs et les groupes cibles du travail de communication.</p> <p>L'organisme agréé exprime le fait que les personnes sont représentées dans le respect de leur dignité et sans reproduction de stéréotypes.</p> <p>Dans les supports de communication de l'organisme, une information initiale qui spécifie les aspects suivants est mise à disposition des personnes intéressées par le volontariat :</p>	<p>Présentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'un document qui explicite les objectifs et les principes du travail de communication (p. ex. concept) et • de documents / supports de communication au sujet des volontariats proposés (p. ex. captures d'écran de sites internet)

Standards destinés aux organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international via weltwärts

Légende des codes couleur utilisés :

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts

Etat : 27 avril 2021

actualisé : 22 mars 2023

		<ul style="list-style-type: none"> • l'objectif et la vision du volontariat par l'organisme agréé, • les groupes cibles du volontariat, • les conditions cadre des missions de volontariat, • les domaines et les lieux de mission, • la durée des missions, • les prestations aux volontaires (p. ex. argent de poche, indemnités de restauration, frais de déplacement, assurances), • les règles relatives aux dons / cercles de soutien (si nécessaire), le cas échéant les contributions financières personnelles des volontaires et • des informations sur les sources de financement et les programmes de soutien disponibles. 	ou réseaux sociaux / forums, FAQ, dépliants, brochures, supports ou articles de presse).
Entrant et sortant	<p>1.4 ww Travail de communication</p> <p>L'organisme agréé présente le programme weltwärts dans sa communication.</p>	<p>Les supports de communication mentionnent les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les objectifs de la politique de coopération, • le caractère éducatif et basé sur les échanges des missions de volontariat et • les résultats prévus par le volontariat. 	<p>Présentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de documents / supports de communication (p. ex. captures d'écran de sites internet ou réseaux sociaux /forums, FAQ, dépliants, brochures, supports ou articles de presse).

Standards destinés aux organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international via weltwärts

Légende des codes couleur utilisés :

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts

Etat : 27 avril 2021

actualisé : 22 mars 2023

2. Sélection des lieux de mission

Objectifs

L'organisme agréé a fixé par écrit des critères et des procédures de sélection des lieux de mission permettant de vérifier l'adéquation des lieux de mission à recevoir des volontaires et de garantir la compatibilité des conditions offertes dans les lieux de mission avec les objectifs du volontariat.

	Standards de qualité Quifd	Indicateurs et explications	Justificatifs demandés à l'organisme agréé
Entrant et sortant	<p>2.1 Procédure de sélection des lieux de mission</p> <p>L'organisme agréé choisit les lieux de mission en vue de la collaboration selon une procédure fixée par écrit et s'assure régulièrement de l'adéquation des lieux de mission.</p>	<p>Le descriptif de la procédure mentionne les modalités, les moments clés et les responsabilités entrant en jeu dans les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Prise de contact avec les lieux de mission potentiels<ul style="list-style-type: none">○ documents requis,• Échange d'informations○ opportunités de collaboration,○ place accordée au volontariat par l'organisme agréé,○ critères et conditions cadre définissant la collaboration,• Décision<ul style="list-style-type: none">○ identification et prise en compte des attentes formulées par les lieux de mission (domaines d'activité, conditions cadre, etc.),○ vérification de l'adéquation en fonction des critères de sélection de l'organisme agréé,○ décision communiquée aux lieux de mission,	<p>Présentation :</p> <ul style="list-style-type: none">• d'une description de la procédure de sélection et de garantie de l'adéquation (p. ex. descriptifs de la procédure, graphiques) et• de justificatifs représentatifs de la mise en œuvre de la procédure pour les lieux de mission sélectionnés par le Quifd (p. ex. courriels, listes de contrôle, notes d'entretien, protocoles, rapports de fin de mission des volontaires, mise à jour de la description des lieux de mission).

Standards destinés aux organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international via weltwärts

Légende des codes couleur utilisés :

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts

Etat : 27 avril 2021

actualisé : 22 mars 2023

		<ul style="list-style-type: none">○ garantie sur le long terme de l'adéquation des lieux de mission, incluant la prise en compte de consignes de sécurité.	
--	--	--	--

Standards destinés aux organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international via weltwärts

Légende des codes couleur utilisés :

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts

Etat : 27 avril 2021

actualisé : 22 mars 2023

Entrant et sortant	<p>2.2 Critères pour la sélection des lieux de mission</p> <p>L'organisme agréé sélectionne les lieux de mission selon des critères définis par écrit.</p>	<p>Les critères suivants sont pris en compte lors de la sélection des lieux de mission :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le lieu de mission se prête à une mission éducative, • l'encadrement professionnel est assuré et • l'accueil des volontaires ne concurrence pas des emplois rémunérés. 	<p>Présentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'un catalogue de critères et • de justificatifs représentatifs attestant la prise en compte des critères pour les lieux de mission sélectionnés par le Quifd.
Sortant	<p>2.2 ww (Missions sortantes)</p> <p>Indicateurs dont la preuve est à fournir en supplément</p> <p>Les critères suivants sont pris en compte lors de la sélection des lieux de mission :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le lieu de mission est adapté à un volontariat éducatif de développement si les volontaires sont en contact avec des groupes cibles marginalisés ou si son activité s'inscrit dans le développement durable et l'écologie ou est en rapport avec des thèmes de développement ou liés aux ODD, • le lieu de mission ainsi que l'activité des volontaires s'inscrivent dans l'intérêt général, • l'activité des volontaires sur leur lieu de mission ne sert pas à la promotion d'une doctrine. 		

Standards destinés aux organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international via weltwärts

Légende des codes couleur utilisés :

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts

Etat : 27 avril 2021

actualisé : 22 mars 2023

Entrant		<p>2.2 ww (Missions entrantes)</p> <p>Indicateurs dont la preuve est à fournir en supplément</p> <p>Les critères suivants sont pris en compte lors de la sélection des lieux de mission :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le lieu de mission est adapté à un volontariat éducatif de développement s'il est actif dans le domaine culturel, social, pédagogique ou sportif, du développement durable, de l'écologie ou de l'éducation au développement, • le lieu de mission ainsi que l'activité des volontaires s'inscrivent dans l'intérêt général, • l'activité des volontaires sur leur lieu de mission ne sert pas à la promotion d'une doctrine. 	
Entrant et sortant	<p>2.3 Descriptif des lieux de mission</p> <p>L'organisme agréé dispose pour chaque lieu de mission d'un descriptif des activités proposées aux volontaires. Son contenu a fait l'objet d'une concertation avec l'organisation partenaire ou le lieu de mission.</p>	<p>Le descriptif du lieu de mission comporte des informations sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les domaines d'activité et les groupes cibles, • les attentes vis-à-vis des volontaires, • les marges de manœuvre des volontaires et • les conditions cadre spécifiques au lieu de mission (p. ex. informations liées à la sécurité, exigences particulières en matière de santé, situation géographique, infrastructure). 	<p>Présentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'un descriptif représentatif du lieu d'intervention pour les lieux de mission sélectionnés par le Quifd • d'un descriptif du processus de concertation avec l'organisation partenaire / le lieu de mission sur le descriptif du lieu d'intervention et • de justificatifs représentatifs attestant la concertation avec l'organisation partenaire / le lieu

Standards destinés aux organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international via weltwärts

Légende des codes couleur utilisés :

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts

Etat : 27 avril 2021

actualisé : 22 mars 2023

			de mission pour les lieux d'intervention sélectionnés par le Quifd (p. ex. courriels, notes de réunion, protocoles).
--	--	--	--

3. Collaboration entre l'organisme agréé et l'organisation partenaire ou le lieu de mission¹

Objectifs

L'organisme agréé et l'organisation partenaire / le lieu de mission se sont concertés et ont fixé par écrit leurs droits et leurs obligations respectifs ainsi que les conditions cadre des missions de volontariat proposées. L'organisme agréé et l'organisation partenaire / le lieu de mission assurent ensemble un accompagnement personnel, professionnel et bienveillant des volontaires. Ils entretiennent des relations partenariales.

	Standards de qualité Quifd	Indicateurs et explications	Justificatifs demandés à l'organisme agréé
--	----------------------------	-----------------------------	--

¹ En règle générale, une convention est signée entre l'organisme agréé et l'organisation partenaire à l'étranger ; dans le cas des missions entrantes, la convention est signée en outre entre l'organisme agréé et le lieu de mission en Allemagne. D'autres constellations sont possibles, par exemple entre l'organisme agréé et le lieu de mission à l'étranger, et doivent être expliquées et appuyées par des justificatifs.

Standards destinés aux organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international via weltwärts

Légende des codes couleur utilisés :

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts

Etat : 27 avril 2021

actualisé : 22 mars 2023

Entrant et sortant	<p>3.1 Convention entre l'organisme agréé et l'organisation partenaire ou lieu de mission</p> <p>L'organisme agréé et l'organisation partenaire / le lieu de mission conviennent de la répartition des tâches respectives et des règles définissant leur coopération dans le cadre d'une convention écrite conclue entre les parties.</p>	<p>La convention est rédigée dans un langage compréhensible à tous les partenaires de la coopération. Elle peut être conclue sous forme de convention tripartite entre l'organisme agréé, l'organisation partenaire / le lieu de mission et les volontaires.</p> <p>Elle comprend les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • vision commune du rôle des volontaires, • règles concernant la sélection des volontaires, • règles concernant les engagements financiers et les assurances, • règles concernant l'hébergement des volontaires, le cas échéant le soutien du / de la volontaire dans sa recherche d'un logement, • règles concernant le temps de travail et les congés ainsi que la mise à disposition de journées de formation ou de rencontres, • règles sur les directives assurant la sécurité des volontaires, • règles pour l'encadrement professionnel des volontaires, • règles pour l'accompagnement personnel des volontaires et • règles concernant le flux d'information et la communication entre les organisations. 	<p>Présentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'une convention modèle (p. ex. convention de coopération, contrat tripartite ou convention conclue avec la personne responsable de l'accompagnement) pour chacun des programmes de volontariat proposé et • de conventions représentatives pour les lieux de mission sélectionnés par le Quifd, • le cas échéant, d'autres documents /annexes complétant la convention modèle.
--------------------	--	--	---

Standards destinés aux organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international via weltwärts

Légende des codes couleur utilisés :

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts

Etat : 27 avril 2021

actualisé : 22 mars 2023

Entrant et sortant	<p>3.2 Coopération L'organisme agréé coopère en partenariat avec les organisations partenaires ou les lieux de mission.</p>	<p>L'organisme agréé échange avec l'organisation partenaire / le lieu de mission sur les sujets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le déroulement de la mission de volontariat, • les situations particulières survenues et • la compréhension commune du rôle des volontaires. <p>L'organisme agréé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • implique l'organisation partenaire / le lieu de mission dans la procédure de sélection. 	<p>Présentation p. ex. :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de conventions, • d'invitations, • de protocoles de réunions, de conférences portant sur les lieux de mission, de formations, • de documents justifiant de la communication <p>pour les lieux de mission sélectionnés par le Quifd.</p>
Entrant et sortant		<p>3.2 ww Indicateurs dont la preuve est à fournir en supplément L'organisme agréé garantit que le lieu de mission</p> <ul style="list-style-type: none"> • sera préparé au travail avec les volontaires dans le cadre du programme weltwärts, • bénéficiera de soutien en cas de situations difficiles à gérer dans l'accompagnement des volontaires. 	<p>Présentation p. ex. :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de directives, • d'outils de travail, <p>pour les lieux de mission sélectionnés par le Quifd.</p>

Standards destinés aux organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international via weltwärts

Légende des codes couleur utilisés :

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts

Etat : 27 avril 2021

actualisé : 22 mars 2023

Entrant et sortant	<p>3.3 Encadrement personnel des volontaires dans leur pays d'accueil</p> <p>L'organisme agréé garantit qu'un encadrement personnel continu des volontaires soit assuré dans le pays d'accueil et que cet interlocuteur soit joignable par les volontaires.</p>	<p>L'interlocuteur bénévole ou salarié n'a pas à être impliqué directement dans l'activité du lieu de mission.</p> <p>Cette personne peut être contactée pour des questions liées à la vie quotidienne et à sa gestion ainsi que pour l'accompagnement pendant une crise ou en situation d'urgence.</p> <p>L'organisation partenaire / le lieu de mission ainsi que l'organisme agréé sont informés par la personne responsable de cet encadrement personnel si celui-ci n'est pas assuré par l'organisation partenaire elle-même.</p>	<p>Présentation p. ex. :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de la convention de coopération, • de la convention ou d'accords avec la personne responsable de l'accompagnement (p. ex. mentor, membres des familles d'accueil, anciens volontaires du pays d'accueil, collaborateurs de l'organisation partenaire (pour les missions sortantes) ou de l'organisme agréé (pour les missions entrantes) pour les lieux de mission sélectionnés par le Quifd), • justificatifs représentatifs, p. ex. liste de contacts à destination des volontaires.
Entrant et sortant	<p>3.4 Encadrement professionnel des volontaires sur le lieu de mission</p> <p>L'organisme agréé s'assure que l'encadrement professionnel des volontaires soit garanti sur place par le lieu de mission.</p>	<p>Chaque volontaire se voit attribuer un encadrement professionnel continu assuré sur place par le lieu de mission. Cet encadrement est pris en charge par une ou plusieurs personnes qui sont impliquées directement dans le déroulement des activités sur le lieu de mission.</p> <p>L'encadrement professionnel prend en charge :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la formation à la mission en matière d'organisation et de contenu, • l'encadrement professionnel continu et 	<p>Présentation p. ex. :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de la convention de coopération, • de la convention liée aux lieux de mission sélectionnés par le Quifd, • le cas échéant, d'autres justificatifs concernant les référent-es, p. ex. dépliants, directives ou fiches d'information

Standards destinés aux organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international via weltwärts

Légende des codes couleur utilisés :

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts

Etat : 27 avril 2021

actualisé : 22 mars 2023

		<ul style="list-style-type: none">la conduite d'entretiens réguliers (au minimum un entretien d'accueil et un entretien de fin de volontariat). <p>La ou les personnes en charge de l'encadrement professionnel sont disponibles et peuvent être contactées par le ou la volontaire durant son travail.</p>	sur le travail avec les volontaires, listes de contacts destinées aux volontaires.
--	--	---	--

Standards destinés aux organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international via weltwärts

Légende des codes couleur utilisés :

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts

Etat : 27 avril 2021

actualisé : 22 mars 2023

4. Information et sélection des volontaires

Objectifs

L'organisme agréé a fixé par écrit des critères et une procédure de sélection des volontaires. L'organisme agréé vérifie l'aptitude des volontaires à une mission à l'étranger ou en Allemagne et l'adéquation du lieu de mission correspondant. Les volontaires ont l'occasion de vérifier leur propre motivation et aptitude à la mission dans le cadre d'un processus d'orientation.

	Standards de qualité Quifd	Indicateurs et explications	Justificatifs demandés à l'organisme agréé
Entrant et sortant	<p>4.1 Sélection des volontaires L'organisme agréé sélectionne les volontaires selon une procédure fixée par écrit. Les responsabilités qui y sont décrites ont fait l'objet d'une concertation avec l'organisation partenaire / le lieu de mission.</p>	<p>Le descriptif de la procédure décrit les modalités, les moments clés et les responsabilités qui se rapportent aux points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prise de contact : <ul style="list-style-type: none"> ○ déroulement du processus de candidature, ○ documents de candidature nécessaires (p. ex. références, bulletin de santé, extrait du casier judiciaire spécial), ○ réponse aux candidat-es confirmant la réception des dossiers de candidature, • Décision : <ul style="list-style-type: none"> ○ identification et prise en compte des souhaits des candidat-es (p. ex. domaines d'activité, pays, etc.) et d'éventuelles limitations, ○ évaluation de l'aptitude des candidat-es à la mission de volontariat selon les modalités de sélection (standard 4.2), ○ répartition des candidat-es auprès des organisations partenaires / des lieux de mission, 	<p>Présentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'un descriptif de la procédure et de l'information aux candidat-es, • de justificatifs représentatifs décrivant la mise en œuvre de la procédure pour les lieux de mission sélectionnés par le Quifd (p. ex. programmes des sessions de sélection, preuves de la communication avec les partenaires / les candidat-es et • de justificatifs représentatifs de la manière dont les critères de sélection pour les lieux de mission sélectionnés par le Quifd sont vérifiés avec les candidat-es (p. ex. questionnaires de candidature,

Standards destinés aux organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international via weltwärts

Légende des codes couleur utilisés :

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts

Etat : 27 avril 2021

actualisé : 22 mars 2023

		<ul style="list-style-type: none"> ○ concertation avec l'organisation partenaire / le lieu de mission sur la sélection définitive, <ul style="list-style-type: none"> ● Information (Comment les personnes candidates sont-elles informées sur les points suivants ?) : ○ exigences vis-à-vis des volontaires, ○ droits et devoirs des volontaires, de l'organisme agréé et de l'organisation partenaire / du lieu de mission, ○ conditions de travail, ○ possibilités de participer à la réalisation des activités prévues pendant la mission (p. ex. réalisation de ses propres projets), ○ encadrement et possibilités de formations proposés sur place, ○ hébergement, ○ particularités du pays, ○ le cas échéant, dangers et consignes de sécurité dans le pays d'accueil / pour le projet, ○ autres conditions cadre essentielles en fonction de la mission et ○ spécificités des programmes de volontariat proposés. 	<p>protocoles, fiches d'évaluation d'un entretien de candidature).</p>
Entrant et sortant	<p>4.2 Critères pour la sélection des volontaires</p> <p>L'organisme agréé a fixé par écrit ses critères de sélection des volontaires. Ces critères ont fait l'objet d'une concertation avec</p>	<p>Les critères suivants indiquent dans quelle mesure les candidat-es</p> <ul style="list-style-type: none"> ● sont aptes à effectuer la mission éducative et ● correspondent au poste de mission. <p>Les aspects suivants peuvent notamment servir d'orientation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● caractéristiques sociodémographiques (en particulier âge, sexe, le cas échéant autres), ● domaines d'intérêt / motivation, 	<p>Présentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● des critères de sélection et des critères spécifiques aux lieux de mission et ● de justificatifs /explications portant sur la communication avec les lieux de mission / les organisations

Standards destinés aux organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international via weltwärts

Légende des codes couleur utilisés :

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts

Etat : 27 avril 2021

actualisé : 22 mars 2023

	l'organisation partenaire / le lieu de mission.	<ul style="list-style-type: none"> • compétences sociales, • qualifications (p. ex. connaissances linguistiques), • aptitude médicale, • capacités et résistance au stress, • vision des candidat-es quant à la durée de la mission, • engagement volontaire préalable, • intérêt pour certains groupes cibles (p. ex. adolescents défavorisés), • satisfaction aux exigences spécifiques des lieux de mission vis-à-vis des volontaires, • disponibilité à rester engagé après la mission de volontariat. 	partenaires au sujet des critères de sélection.
Entrant et sortant	<p>4.3 Processus d'orientation pour les volontaires</p> <p>L'organisme agréé soutient les volontaires pendant le processus d'orientation. Ce processus permet aux candidat-es de clarifier leur motivation et leur aptitude à la mission de volontariat au cours du processus de sélection.</p>	<p>L'organisme agréé permet aux candidat-es de clarifier leur motivation et leur aptitude à l'activité souhaitée au cours du processus de sélection.</p> <p>Voici quelques thèmes possibles pour une clarification de la motivation avec les candidats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • motivation du/de la candidat-e pour la mission de volontariat, • disposition à apprendre la (les) langue(s) du pays d'accueil, • connaissance de ses droits et de ses devoirs et • identification des possibilités et des limites du volontariat. 	<p>Présentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • du descriptif de la démarche mise en œuvre durant le processus de sélection.
Entra	<p>4.4 Convention avec les volontaires</p>	<p>Cette convention fixe les droits et les devoirs des parties contractuelles. Les volontaires identifient clairement quelles sont les</p>	<p>Présentation :</p>

Standards destinés aux organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international via weltwärts

Légende des codes couleur utilisés :

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts

Etat : 27 avril 2021

actualisé : 22 mars 2023

	<p>L'organisme agréé signe une convention par écrit avec les volontaires avant leur départ.</p>	<p>tâches qui incombent à l'organisation partenaire ou au lieu de mission.</p> <p>Les aspects suivants sont définis dans la convention :</p> <ul style="list-style-type: none"> • domaine et lieu d'activité, • durée du temps de travail hebdomadaire, • assurances maladie, accidents, responsabilité civile et autres, • périodes de congés, • début et fin de la mission de volontariat auprès de l'organisation partenaire / du lieu de mission, • interlocuteur·rice ou bureau de contact au sein de l'organisme agréé, • nature et montant de l'indemnité ainsi qu'informations sur la garantie de l'hébergement et de la restauration, • encadrement, accompagnement, actions de rassemblement et de formation des volontaires, • le cas échéant, règles se rapportant à l'apprentissage linguistique, • réglementation sur la protection des données personnelles, • raisons et conditions de rupture de la convention et règlement des modalités en cas d'interruption de la mission de volontariat, • réglementation quant à un certificat attestant la mission de volontariat. 	<ul style="list-style-type: none"> • d'une convention modèle par programme de mission de volontariat et • de conventions signées représentatives pour les lieux de mission sélectionnés par le Quifd.
--	---	--	---

Standards destinés aux organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international via weltwärts

Légende des codes couleur utilisés :

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts

Etat : 27 avril 2021

actualisé : 22 mars 2023

Entrant et sortant		<p>4.4 ww</p> <p>Indicateurs dont la preuve est à fournir en supplément</p> <p>Sortant : Dans le cadre d'une activité à plein temps (semaines de 5 jours sur une durée de mission de 12 mois), la convention garantit aux volontaires au moins 20 jours de congé.</p> <p>Entrant : Pour une semaine de 6 jours, le droit minimal aux congés est de</p> <p>une période de service de 12 mois 24 jours ouvrables .</p> <p>En cas de mission d'une durée différente, les jours de congé doivent être calculés au prorata.</p>	
--------------------	--	--	--

Standards destinés aux organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international via weltwärts

Légende des codes couleur utilisés :

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts

Etat : 27 avril 2021

actualisé : 22 mars 2023

5. Financements et subventions

Objectifs

Dans le cadre de la réalisation des missions de volontariat, les moyens financiers font l'objet d'un traitement responsable.

	Standards de qualité Quifd	Indicateurs et explications	Justificatifs demandés à l'organisme agréé
Entrant et sortant	5.1 Garantie de la couverture des frais ² L'organisme agréé assure une planification détaillée des frais et des financements du volontariat.	L'organisme agréé dispose d'une planification budgétaire pour les volontariats (vue d'ensemble des recettes et dépenses).	Présentation : <ul style="list-style-type: none">• de la planification budgétaire et• le cas échéant, des décisions d'attribution de subvention,• le cas échéant, de rapports d'expert-es comptables ou de conseiller-ère-s fiscaux·les.

² L'évaluation de la bonne utilisation des fonds relève de l'appréciation des organismes de financement.

Standards destinés aux organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international via weltwärts

Légende des codes couleur utilisés :

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts

Etat : 27 avril 2021

actualisé : 22 mars 2023

Entrant et sortant	<p>5.2 Prestations financières</p> <p>L'organisme agréé s'assure que les prestations convenues dans la convention signée avec les volontaires et / ou dans la convention de coopération soient versées dans les délais voulus.</p>	<p>En font partie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • prestations financières aux volontaires (p. ex. argent de poche), • montants d'assurance et • prestations financières aux / des organisations partenaires ou lieux de mission. 	<p>Présentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de justificatifs se rapportant aux lieux de mission sélectionnés par le Quifd sur : <ul style="list-style-type: none"> ○ les montants versés aux volontaires (p. ex. argent de poche), ○ le transfert des montants d'assurance convenus et ○ le paiement des prestations financières aux / des organisations partenaires ou lieux de mission.
--------------------	---	--	---

6. Organisation de la mission de volontariat à l'international

Objectifs

Les formalités de voyage et de séjour nécessaires sont entièrement réglées dans les temps. Pour la durée du séjour à l'étranger, des processus sont prévus pour les situations de crise ainsi que pour la prise de contact entre l'organisme agréé et l'organisation partenaire / le lieu de mission et les volontaires, en particulier en cas d'urgence.

	Standards de qualité Quifd	Indicateurs et explications	Justificatifs demandés à l'organisme agréé
Entrant et	<p>6.1 Conditions cadre juridiques et organisationnelles</p>	<p>L'organisme agréé informe les volontaires quant aux questions actuelles liées à l'organisation, au voyage, au séjour et aux aspects juridiques de l'inscription dans le pays d'accueil (si nécessaire) :</p>	<p>Présentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de documentation sur les informations ou sources d'information (p. ex. dossiers

Standards destinés aux organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international via weltwärts

Légende des codes couleur utilisés :

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts

Etat : 27 avril 2021

actualisé : 22 mars 2023

	<p>L'organisme agréé explique aux volontaires les conditions cadre juridiques et organisationnelles et les soutient dans le déroulement des formalités.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • particularités spécifiques au voyage ou au pays (p. ex. alertes de voyage du ministère des Affaires Étrangères, indications des ambassades, etc.), • obtention d'un visa, obtention d'un permis de séjour, obtention d'un permis de travail, • enregistrement sur la liste ELEFAND (missions sortantes), enregistrement auprès du bureau de déclaration de domicile (missions entrantes) • vaccins requis, • protection sanitaire et • assurances nécessaires. <p>L'organisme agréé soutient les volontaires dans les démarches nécessaires pour les points ci-dessus.</p>	<p>d'information spécifiques par pays, listes de contacts et check-lists pour la / le volontaire, mention des sources d'information).</p>
Entrant et sortant	<p>6.2 Assurances L'organisme agréé garantit une couverture suffisante des volontaires par des assurances.</p>	<p>L'organisme agréé contracte les assurances nécessaires (assurances maladie, accident et responsabilité civile).</p>	<p>Présentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de documents sur la couverture des assurances (p. ex. polices d'assurance maladie, accident et responsabilité civile).

Standards destinés aux organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international via weltwärts

Légende des codes couleur utilisés :

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts

Etat : 27 avril 2021

actualisé : 22 mars 2023

Entrant et sortant	<p>6.3 Possibilité de joindre les organismes</p> <p>L'organisme agréé garantit d'être joignable dans un délai de quatre jours calendaires.</p>	<p>Les volontaires et les organisations partenaires / les lieux de mission ont connaissance des moyens de prendre contact avec l'organisme agréé.</p>	<p>Présentation p. ex. :</p> <ul style="list-style-type: none"> de la liste des interlocuteurs de l'organisme agréé avec indication des moyens de contacts respectifs.
Entrant et sortant	<p>6.4 Plan de crise</p> <p>Pour les éventuelles situations de crise, l'organisme agréé dispose d'un plan de crise qui définit clairement les compétences qui entrent en jeu. La procédure à suivre en situation de crise est connue auprès des acteurs concernés.</p>	<p>Le plan de crise contient les informations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> les différents types de cas de crises, les mesures respectives à mettre en œuvre, les compétences, les démarches à respecter et les indications sur le comportement à adopter. <p>Les volontaires et les organisations partenaires ou lieux de mission sont informés quant à la procédure à suivre en situation de crise ou en cas d'urgence.</p>	<p>Présentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> du plan de crise écrit, entre l'organisme agréé et l'organisation partenaire / le lieu de mission et de justificatifs de la communication avec les volontaires (p. ex. programme de séminaire et séminaire correspondant).
Entrant et sortant	<p>6.5 Adresses utiles</p> <p>L'organisme agréé met à disposition des volontaires un récapitulatif des informations importantes relatives au pays d'accueil ou au lieu de mission.</p>	<p>Le récapitulatif comporte les informations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> coordonnées des services médicaux, coordonnées des services de la police et des services de secours et informations utiles en cas d'urgence. 	<p>Présentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> du récapitulatif des informations utiles pour les lieux de mission sélectionnés par le Quifd.

Standards destinés aux organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international via weltwärts

Légende des codes couleur utilisés :

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts

Etat : 27 avril 2021

actualisé : 22 mars 2023

Standards destinés aux organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international via weltwärts

Légende des codes couleur utilisés :

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts

Etat : 27 avril 2021

actualisé : 22 mars 2023

7. Concept pédagogique

Objectifs

Le volontariat est une mission éducative et formative. L'organisme agréé et l'organisation partenaire / le lieu de mission soutiennent les volontaires dans leur développement personnel et le développement de leurs compétences. À cet effet, un concept pédagogique élaboré sert de référence et régule l'accompagnement des volontaires pendant le volontariat, p. ex. à l'aide de séminaires.

	Standards de qualité Quifd	Indicateurs et explications	Justificatifs demandés à l'organisme agréé
Entrant et sortant	7.1 Concept pédagogique L'organisme agréé dispose d'un concept pédagogique écrit qui présente la préparation, l'accompagnement et le suivi des volontaires.	<p>Le concept pédagogique aborde les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• objectifs et conditions cadre / formats de l'accompagnement pédagogique,• répartition des tâches et des rôles de tous les acteurs impliqués dans l'accompagnement pédagogique et• opportunités offertes aux volontaires de participer (p. ex. implication dans les processus décisionnels, réalisation autonome de projets). <p>Il prend notamment en compte le contexte international de la mission de volontariat.</p>	<p>Présentation :</p> <ul style="list-style-type: none">• d'un ou plusieurs concepts, le cas échéant soulignant les particularités des programmes de volontariat réalisés auparavant.

Standards destinés aux organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international via weltwärts

Légende des codes couleur utilisés :

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts

Etat : 27 avril 2021

actualisé : 22 mars 2023

Entrant et sortant		<p>7.1 ww</p> <p>Indicateurs dont la preuve est à fournir en supplément</p> <p>Le concept pédagogique comprend les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• l'apprentissage global et la réflexion sur les ODD, les interdépendances mondiales, les structures de pouvoir (post- / néocoloniales), le racisme pendant la mission de volontariat,• la sensibilisation aux rapports non-stéréotypés,• la réflexion sur les possibilités d'action personnelle,• les aspects pratiques de la mission de volontariat,• les principes de l'accès aux soins et de la sécurité, notamment la prévention et l'intervention en cas de violence sexualisée,• l'engagement en matière de développement après la mission de volontariat,• la garantie pour les volontaires de pouvoir participer activement aux séminaires et• l'intégration des anciens volontaires dans le travail pédagogique (p. ex. en tant que co-équipier-es, parrains et marraines, utilisation de témoignages portant sur les expériences faites lors du volontariat).	<p>Présentation :</p> <ul style="list-style-type: none">• du concept pédagogique weltwärts ou mise à disposition d'informations supplémentaires complétant le concept pédagogique des missions de volontariat.
--------------------	--	--	--

Standards destinés aux organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international via weltwärts

Légende des codes couleur utilisés :

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts

Etat : 27 avril 2021

actualisé : 22 mars 2023

Entrant et sortant	<p>7.2 Séminaires</p> <p>Les séminaires sont réalisés par des personnes qui disposent de compétences pédagogiques adéquates.</p> <p>Une répartition adéquate entre les participant-es aux séminaires et les collaborateurs-rices pédagogiques est assurée.</p>	<p>Une personne est apte si</p> <ul style="list-style-type: none"> • elle dispose d'expérience pratique ou de qualifications dans l'accompagnement pédagogique de jeunes adultes et si • elle a des connaissances sur le concept pédagogique et sa mise en œuvre. <p>Il y a au moins un-e collaborateur-ric(e) agréé-e par groupe de 15 participants (clé de répartition : 15:1).</p>	<p>Présentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des profils professionnels requis pour les collaborateurs-rices pédagogiques ou de justificatifs représentatifs quant à leur qualification (formation pédagogique, qualification par l'organisme agréé au titre de formateur-ric(e), formations continues adaptées, p. ex. Juleica, animation linguistique.) • de justificatifs de la communication portant sur le concept pédagogique et • de la documentation relative à la clé de répartition de l'encadrement.
--------------------	---	---	--

Standards destinés aux organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international via weltwärts

Légende des codes couleur utilisés :

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts

Etat : 27 avril 2021

actualisé : 22 mars 2023

8. Préparation des volontaires

Objectifs

La qualité du volontariat est grandement influencée par la qualité de sa préparation. Les programmes d'orientation contribuent à une bonne acclimatation rapide au pays d'accueil et au lieu de mission. L'organisme agréé garantit la préparation et l'organisation d'un tel programme d'orientation répondant aux besoins des volontaires.

	Standards de qualité Quifd	Indicateurs et explications	Justificatifs demandés à l'organisme agréé
Entrant et sortant	<p>8.1 Préparation</p> <p>L'organisme agréé garantit la préparation des volontaires dès le pays de départ.</p>	<p>La forme et le contenu de la préparation répondent aux exigences du concept pédagogique.</p> <p>Les thèmes suivants peuvent être abordés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • compréhension du volontariat dans le pays d'accueil, • objectifs de la mission, • conditions de travail et de vie sur place, • présentation du pays, • conditions légales statutaires et matérielles, • informations concrètes sur les assurances, • consignes de sécurité sur place, • spécificités sanitaires, hygiéniques et médicales, • prévention et gestion de la violence (sexuelle), • rôle des volontaires, • gestion des crises personnelles, • informations sur l'accompagnement spécialisé et individuel. 	<p>Présentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de justificatifs de la préparation des volontaires pour les lieux de mission sélectionnés par le Quifd (p. ex. documentation d'entretiens, envoi de documents, programmes /documentation relative aux séminaires).

Standards destinés aux organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international via weltwärts

Légende des codes couleur utilisés :

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts

Etat : 27 avril 2021

actualisé : 22 mars 2023

Entrant et sortant		<p>8.1 ww</p> <p>Indicateurs dont la preuve est à fournir en supplément</p> <p>Une partie de la préparation a lieu dans le pays de départ.</p> <p>Sortant : la préparation est effectuée sous forme de journées de séminaire de préparation et d'introduction.</p>	<p>Présentation, p. ex. :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de courriers d'invitation, • du programme des séminaires ou • de documentation relative aux séminaires.
Entrant et sortant	<p>8.2 Apprentissage linguistique</p> <p>L'organisme agréé présente des possibilités d'apprentissage linguistique.</p>	<p>L'organisme agréé présente aux volontaires des possibilités d'apprentissage linguistique leur permettant de communiquer au quotidien dans le pays de mission.</p>	<p>Présentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'informations destinées aux volontaires au sujet de l'apprentissage linguistique (p. ex. informations sur des offres de cours de langue, cours de préparation en ligne, tandems).

Standards destinés aux organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international via weltwärts

Légende des codes couleur utilisés :

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts

Etat : 27 avril 2021

actualisé : 22 mars 2023

9. Accompagnement, formation et rencontres

Objectifs

Le lien entre expérience pratique et apprentissage est mis en place durant la mission de volontariat. De plus, des offres indépendantes de formation doivent être mises à disposition des volontaires pour leur permettre d'acquérir des compétences sociales et des qualifications pratiques. L'échange avec d'autres volontaires est également indispensable. Celui-ci fait, si possible, partie intégrante de l'offre de formation. La formation et les rencontres ont aussi pour but de faire réfléchir les volontaires au sujet du volontariat et de leur permettre de placer leur engagement dans un contexte social.

	Standards de qualité Quifd	Indicateurs et explications	Justificatifs demandés aux organismes agréés
Entrant et sortant	<p>9.1 Offre de formation</p> <p>L'organisme agréé propose durant le volontariat des formations propres ou réalisées par des organisations partenaires ou autres prestataires. L'organisme s'assure que ces offres de formations soient accessibles aux volontaires.</p>	<p>Le format et le contenu de l'offre de formation répondent aux exigences du concept pédagogique.</p> <p>L'offre de formation permet aux volontaires d'échanger avec les autres sur leurs expériences.</p> <p>Les volontaires sont libérés de leurs obligations pour la participation à ces formations.</p> <p>Les thèmes suivants peuvent être abordé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • réflexion sur le volontariat, • contenus techniques en relation avec l'activité des volontaires, • problématiques sociales ou sociétales, • réflexion sur son développement personnel, • réflexion sur son rôle individuel en tant que volontaire. 	<p>Présentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de la convention avec le / la volontaire pour les lieux de mission sélectionnés par le Quifd et • de l'invitation, du programme ou de documentation relative à l'offre (p. ex. séminaires, rencontres, excursions, liste des participants).

Standards destinés aux organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international via weltwärts

Légende des codes couleur utilisés :

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts

Etat : 27 avril 2021

actualisé : 22 mars 2023

Sortant		9.1 ww (Sortant) Indicateurs dont la preuve est à fournir en supplément Un séminaire intermédiaire figure dans l'offre de formation.	
Entrant et sortant	9.2 ww Retours de la part des volontaires L'organisme agréé s'assure que les volontaires fassent des retours tout au long de leur volontariat.	L'organisme agréé <ul style="list-style-type: none"> • fait des suggestions aux volontaires sur les sujets possibles à aborder (p. ex. autoréflexion), • donne des délais de retours et • des destinataires à qui les adresser. 	Présentation : du descriptif du processus et d'exemples (p. ex. contrat de volontariat, rapports, instructions relatives aux retours écrits, oraux ou audiovisuels).

Standards destinés aux organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international via weltwärts

Légende des codes couleur utilisés :

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts

Etat : 27 avril 2021

actualisé : 22 mars 2023

10. Fin de volontariat et post-volontariat

Objectifs

À l'issue du volontariat, l'organisme agréé soutient les volontaires dans leur réflexion sur ce qu'ils ont appris, organise le bilan du volontariat et atteste l'engagement des volontaires.

	Standards de qualité Quifd	Indicateurs et explications	Justificatifs demandés aux organismes agréés
Entrant et sortant	10.1 Réflexion L'organisme agréé assure la réflexion des volontaires sur leurs expériences et ce qu'ils ont appris.	L'offre de réflexion répond aux exigences du concept pédagogique. Les thèmes suivants peuvent être abordé : <ul style="list-style-type: none">• développement des compétences personnelles,• développement d'intérêts et de motivations,• réussites et défis durant le volontariat,• engagement volontaire à l'issue du volontariat,• orientation pour l'après volontariat.	Présentation : <ul style="list-style-type: none">• du descriptif du processus et• de justificatifs représentatifs pour les lieux de mission sélectionnés par le Quifd (p. ex. programme ou documentation relative au séminaire d'évaluation, documentation relative à un entretien d'évaluation).

Standards destinés aux organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international via weltwärts

Légende des codes couleur utilisés :

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts

Etat : 27 avril 2021

actualisé : 22 mars 2023

Entrant et sortant		<p>10.1 ww</p> <p>Indicateurs dont la preuve est à fournir en supplément</p> <p>L'organisme agréé garantit que tous les volontaires soient invités à la réflexion sous forme d'un séminaire d'évaluation (sortant) ou de journées de séminaires (entrant). L'organisme d'évaluation s'assure que tous les volontaires participent au séminaire d'évaluation.</p>	<p>Présentation p. ex. :</p> <ul style="list-style-type: none">• de courriers d'invitation,• de programmes de séminaire,• de documentation relative au séminaire.
--------------------	--	--	---

Standards destinés aux organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international via weltwärts

Légende des codes couleur utilisés :

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts

Etat : 27 avril 2021

actualisé : 22 mars 2023

Entrant et sortant	<p>10.2 Prise de congé des volontaires</p> <p>L'organisme agréé prend congé des volontaires dans un cadre digne de l'occasion.</p>	<p>L'organisme agréé ou l'organisation partenaire / le lieu de mission prend congé des volontaires. Un cadre digne de l'occasion dispose du temps et de l'espace nécessaires à la reconnaissance des tâches effectuées par les volontaires.</p>	<p>Présentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • du descriptif du processus et • de documentation (p. ex. photos, courriers de remerciement ou d'invitation, programmes) relative p. ex. à une cérémonie d'adieux, à une fête, à un conseil d'administration ou au séminaire d'évaluation.
Entrant et sortant	<p>10.3 Attestation</p> <p>L'organisme agréé garantit que les volontaires reçoivent une attestation à l'issue de leur volontariat.</p>	<p>Les informations suivantes figureront sur l'attestation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • nom et missions principales de l'institution dans laquelle le volontariat a été réalisé, • nom et date de naissance du / de la volontaire, • nom du programme, • durée de l'engagement avec dates de début et de fin, • contenus de la mission et descriptif des activités du / de la volontaire et • objectifs et contenus éducatifs du volontariat international de l'organisme agréé. <p>Autres contenus possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • compétences et capacités nécessaires à la réalisation de la mission et / ou que le / la volontaire a acquis pendant sa période d'engagement, 	<p>Présentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • du descriptif du processus ou de documents dans lesquels sont spécifiés les règles d'établissement de l'attestation (p. ex. convention de coopération) et • de copies représentatives des attestations pour les lieux de mission sélectionnés par le Quifd.

Standards destinés aux organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international via weltwärts

Légende des codes couleur utilisés :

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts

Etat : 27 avril 2021

actualisé : 22 mars 2023

		<ul style="list-style-type: none"> • bref descriptif de la motivation, de la créativité, de la capacité à coopérer et des compétences spécifiques du volontaire, • nom et fonction de de l'accompagnateur·rice qualifié·e • performances particulières du / de la volontaire. <p>L'attestation est établie par l'organisme agréé ou par l'organisation partenaire / le lieu de mission. Elle est remise au / à la volontaire au plus tard deux mois après la fin du séminaire d'évaluation.</p>	
Entrant	<p>10.4 Possibilités de travail pour les anciens volontaires (sortant) L'organisme agréé soutient la poursuite de l'engagement des volontaires après leur volontariat.</p>	<p>L'organisme agréé informe les volontaires des possibilités de poursuite de leur engagement (p. ex. associations transversales de volontariat, possibilités de mise en réseau sur Internet, possibilités de formations complémentaires pour les volontaires, travail des anciens volontaires auprès de l'organisme agréé).</p> <p>L'organisme agréé propose aux anciens volontaires des possibilités de travail sous les formes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • en organisant des rencontres pour les anciens volontaires afin de leur permettre des échanges et une mise en réseau, • en proposant des formations complémentaires, • en intégrant les anciens volontaires dans la conception du volontariat (p. ex. transmission des coordonnées d'anciens volontaires, utilisation de leurs rapports d'expérience, implication dans les processus de choix et d'orientation, modèles de parrainage ou de tutorat) ou 	<p>Présentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • du descriptif du processus et • des documents adéquats, p. ex. concept du travail pour les anciens volontaires, invitations aux rassemblements d'anciens volontaires ou aux rencontres régulières, listes de diffusion, newsletter informant sur les possibilités de travail pour les anciens et convention sur la coopération avec les anciens volontaires).

Standards destinés aux organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international via weltwärts

Légende des codes couleur utilisés :

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts

Etat : 27 avril 2021

actualisé : 22 mars 2023

		<ul style="list-style-type: none">• en proposant des structures participatives (p. ex. mise en place d'une commission de volontariat ou d'un système intégrant des délégué-es des volontaires).	
--	--	---	--

Standards destinés aux organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international via weltwärts

Légende des codes couleur utilisés :

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts

Etat : 27 avril 2021

actualisé : 22 mars 2023

11. Auto-évaluation et développement de la qualité

Objectifs

L'organisme agréé sonde aussi bien les points forts que les points faibles de la mise en œuvre du volontariat. Le but est d'assurer et de développer sa qualité sur le long terme en revoyant sans cesse ses objectifs sous forme d'auto-évaluation. Cela permet de vérifier si et dans quelle mesure les objectifs visés sont atteints pour toutes les parties prenantes et de voir où se situent les besoins de modification ou d'évolution.

	Standards de qualité Quifd	Indicateurs et explications	Justificatifs demandés aux organismes agréés
Entrant et sortant	<p>11.1 Évaluation avec les volontaires</p> <p>L'organisme agréé réalise une évaluation du volontariat avec les volontaires, analyse les résultats et les utilise dans la poursuite du développement de sa qualité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'organisme agréé a défini des objectifs pour l'évaluation avec les volontaires, • l'organisme agréé a sélectionné des méthodes d'évaluation (p. ex. questionnaires, évaluation des rapports, observation participative dans les ateliers, entretiens, évaluation des retours obtenus dans le courant de l'année) et • l'organisme agréé a défini un processus d'évaluation et d'utilisation ultérieure des résultats. 	<p>Présentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • du descriptif du processus, dans lequel sont expliquées aussi bien la procédure d'évaluation que l'analyse des résultats et leur utilisation ultérieure (p. ex. concept d'auto-évaluation) et • des résultats de l'évaluation.
Entrant et sortant	<p>11.2 Évaluation avec les organisations partenaires / les lieux de mission</p> <p>L'organisme agréé réalise une évaluation du volontariat avec les organisations partenaires / les lieux de mission, analyse les</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'organisme agréé a défini des objectifs pour l'évaluation avec les organisations partenaires / les lieux de mission, • l'organisme agréé a sélectionné des méthodes d'évaluation (p. ex. questionnaires, évaluation des rapports, observation participative dans les ateliers, entretiens, évaluation des retours obtenus dans le courant de l'année) et 	<p>Présentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • du descriptif du processus, dans lequel sont expliquées aussi bien la procédure d'évaluation que l'analyse des résultats et leur utilisation ultérieure (p. ex. concept d'auto-évaluation) et

Standards destinés aux organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international via weltwärts

Légende des codes couleur utilisés :

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts

Etat : 27 avril 2021

actualisé : 22 mars 2023

	<p>résultats et les utilise dans la poursuite du développement de sa qualité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • l'organisme agréé a défini un processus d'évaluation et d'utilisation ultérieure des résultats. 	<ul style="list-style-type: none"> • des résultats de l'évaluation.
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Entrant et sortant</p>	<p>11.3 Sondage auprès des volontaires L'organisme agréé réalise un sondage auprès des volontaires au cours de la période de certification (pendant ou après le volontariat) et évalue les résultats pour améliorer la qualité du volontariat. <i>(Standard facultatif)</i></p>	<p>La qualité de l'impact du volontariat peut être mesurée sur la base d'une auto-évaluation réalisée par les volontaires dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • compétences personnelles et développement identitaire, • compétences sociales et facilité de communication, • capacités d'intervention et d'action, • compétences professionnelles et linguistiques, • orientation professionnelle, • capacité d'engagement, • satisfaction générale. <p>Le sondage renseigne sur les processus et structures propres au volontariat qui sont à l'origine des évolutions observées chez les volontaires. L'évaluation peut reposer sur différentes méthodes telles que des entretiens qualitatifs ou les questionnaires de mesure d'impact développés par le Quifd pour l'avant et l'après-volontariat (en cours ou en fin de volontariat).</p>	<p>Présentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • du descriptif du processus, dans lequel sont expliquées aussi bien l'évaluation des résultats que leur utilisation ultérieure et • des résultats de l'évaluation.

Standards destinés aux organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international via weltwärts

Légende des codes couleur utilisés :

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts

Etat : 27 avril 2021

actualisé : 22 mars 2023

Annexe

Champ d'application : ces standards sont valables aussi bien pour l'envoi que pour l'accueil dans tous les programmes de volontariat. Certains champs d'application, p. ex. pour le programme ww, sont mis en relief pour signaler que les organismes qui proposent un volontariat dans le cadre du programme ww doivent également répondre aux standards et aux indicateurs ww.

Demandes de justificatifs : il est nécessaire de présenter les justificatifs demandés. Pour certains standards, les justificatifs possibles cités ne représentent pas une liste exhaustive mais des suggestions (« Présentation p. ex. »).

Organisations partenaires : organismes à l'étranger faisant office d'organisme d'accueil pour les volontaires arrivant d'Allemagne ou d'organisme d'envoi pour les volontaires du programme Sud-Nord. Dans certains cas, les organisations partenaires et les lieux de mission à l'étranger ne font qu'un.

Lieux de mission : les lieux de missions sont des institutions à l'étranger ou en Allemagne, dans lesquelles interviennent des volontaires. Un lieu de mission est une entité organisationnelle ; un lieu de mission peut avoir **plusieurs postes de mission** occupés par différents volontaires.

Standards destinés aux organismes agréés pour des missions de volontariat à l'international via weltwärts

Légende des codes couleur utilisés :

Standards et indicateurs s'appliquant uniquement au programme weltwärts

Etat : 27 avril 2021

actualisé : 22 mars 2023

Übersetzung gefördert durch/ traduction financé par ENGAGEMENT GLOBAL

Mit Mitteln des



Bundesministerium für
wirtschaftliche Zusammenarbeit
und Entwicklung

weltwärts